

## Guide

pour les candidates et candidats à l'épreuve finale de l'examen professionnel fédéral "Spécialiste en marchés publics"

- 1 Aperçu de toutes les épreuves de l'examen**
- 2 Épreuve d'examen 1 / Travail de projet**
- 3 Épreuve d'examen 2a / Présentation**
- 4 Épreuve d'examen 2b / Entretien d'examen**

Novembre 2020

Basé sur le règlement et les directives d'examen de mai 2019;  
valable pour l'examen professionnel fédéral de l'automne 2021

## 1 Aperçu de toutes les épreuves de l'examen

Épreuve	Forme d'examen	Durée
1 Travail de projet	écrit	rédigé avant
2 2a Présentation du travail de projet	oral	15 min
2b Entretien d'examen sur le tra- vail de projet	oral	30 min
Total		45 min

## Vue d'ensemble du déroulement

Mois	Se-main	CAQ	Experts	Bureau d'examen	Candidats/candidates
P-8	P-34	<b>Admission à l'examen</b>		Publication de l'admission	
	P-33			Réception des inscriptions et vérification de l'exhaustivité du dossier.  Transmission des dispositions aux experts responsables.	Inscription avec : - Preuve de compétence des modules - Preuve de l'expérience pratique - Disposition pour le travail de projet
	P-32				
	P-31				
	P-30				
P-7	P-29				
	P-28				
	P-27				
	P-26				
	P-25				
P-6	P-24		Examen des dispositions du travail de projet		
	P-23				
	P-22		rejet éventuel		
	P-21				Révision éventuelle de la disposition
P-5	P-20				
	P-19		Examen de la disposition révisée		
	P-18				
	P-17	<b>Réunion du CAQ: Décision d'admission</b>		Informez les candidats sur l'admission et l'affectation de l'expert/e	
P-4	P-16				Développement du travail de projet Soumission au plus tard à la fin de la semaine P-5
	P-15				
	P-14			Programme d'examen	
	P-13			Liste des candidats/candidates	
P-3	P-12				
	P-11				
	P-10				
	P-9				
P-2	P-8				
	P-7				
	P-6				
	P-5				
P-1	P-4		Évaluation du travail de projet Préparation aux entretiens oraux	Préparation aux examens	
	P-3				
	P-2				
	P-1				
<b>EXAMEN</b>					
	P+4	<b>Réunion du CAQ: Validation des résultats</b>		Traitement des résultats d'examen	

## 2 Épreuve d'examen 1 - Travail de projet

### 2.1 Objectif

Le travail de projet décrit et analyse un projet concret (conclu sur le plan juridique) de marché public (procédure d'invitation ouverte / sélective - ou complexe), que le/la candidat/e a accompagné ou réalisé de manière autonome dans l'exercice de son rôle durant son expérience professionnelle<sup>1</sup>.

Le/la candidat/e décrit, analyse et réfléchit sur le projet de marché public en partant:

- de la situation initiale
- des objectifs
- des principales questions ou problèmes
- de l'organisation du projet
- de la procédure choisie
- des résultats obtenus
- et de leur propre rôle dans le suivi ou la mise en œuvre du processus d'acquisition.

Ainsi, les candidates et candidats attestent qu'elles/ils sont en mesure de mener à bien et dans les délais une procédure d'acquisition publique efficace et conforme à la loi tout en respectant les dispositions légales et le code de conduite relatif à l'acquisition publique. Dans l'ensemble, elles/ils démontrent ainsi qu'elles/ils peuvent intégrer dans un projet concret les différentes compétences relatives au projet dont elles/ils ont fait preuve dans les certificats de modules et les appliquer dans leur globalité.

### 2.2 Déroulement

Pour la réalisation de leur travail de projet, les candidates et candidats ont 3 mois. Le travail doit être remis 4 semaines avant l'examen professionnel (présentation et entretien d'examen).

### 2.3 Méthode

La candidate ou le candidat choisit le sujet du travail de projet.

Il/elle soumet une disposition du travail de projet au bureau d'examen 6 mois avant l'examen final.

Cette entrée comprend un maximum de 3 pages A4 et présente la structure suivante:

---

<sup>1</sup> par exemple, chef de projet, juriste, spécialiste technique

## 2.4 Contenu de la disposition

- 1) Sujet/titre du travail de projet
- 2) Descriptif succinct du sujet et de la situation initiale
- 3) Descriptif succinct des questions et objectifs
- 4) Énumération et structure des principaux thèmes prévus à traiter
- 5) Délimitation du travail de projet
- 6) Structure du travail / Table des matières

La disposition est **approuvée** si:

- le projet de marché public sélectionné est suffisamment complexe pour couvrir au moins 5 des 9 processus de travail du profil de qualification et pour pouvoir évaluer au moins 2 des 3 domaines de compétence personnelle;
- le rôle<sup>2</sup> de la candidate/du candidat est évident ou semble suffisamment complet pour un suivi autonome ou la mise en œuvre du projet de marché public;
- les enjeux et les objectifs du projet de marché public sont clairement identifiables;
- le déroulement, la procédure et l'organisation du projet de marché public sont décrits de manière suffisamment claire;
- les délimitations dans le travail de projet semblent appropriées à l'étendue disponible et au temps de traitement disponible.

La commission d'assurance qualité peut demander des ajustements de la disposition relative au travail de projet si les conditions de la disposition mentionnées ci-dessus ne sont pas remplies.

Les candidats ont 2 semaines pour réviser la disposition.

La Commission d'assurance qualité enverra séparément à chaque candidat une confirmation de validation de la disposition pour le travail de projet, l'admission à l'examen final, sa procédure détaillée avec les dates et heures exactes pour la rédaction du travail de projet ainsi que d'autres informations supplémentaires 3 mois avant la date limite de remise du travail de projet.

## 2.5 Autonomie / aide autorisée

Le travail de projet doit être rédigé de manière autonome par les candidats dans le délai spécifié de 3 mois.

Les candidats soumettent le travail de projet avec une déclaration sous serment selon laquelle ils ont écrit le travail de manière autonome et sans aide extérieure non autorisée.

---

<sup>2</sup> par exemple en tant que chef de projet, juriste, spécialiste technique

## 2.6 Exigences formelles

### *Étendue:*

Environ 50 000 (+/- 10 %) caractères, espaces compris.

Pour cette épreuve, il faut ajouter une impression d'écran du nombre de caractères de Word

### *Mise en page:*

Police Arial, taille 11, interligne 1,5, marge min. 2 cm

### *Citations:*

Un mode de citation uniforme doit être utilisé.

### *Mention des références / bibliographie:*

Les références bibliographiques contiennent toutes les informations nécessaires pour que les sources puissent être trouvées par des tiers. Plus particulièrement, il s'agit de mentionner : le nom, prénom, l'éditeur, le titre, le lieu de publication, la maison d'édition, l'année.

Pour les sources électroniques, la date de consultation doit également être indiquée. Formellement, une annotation uniforme doit être assurée.

### *Liste des illustrations/tableaux:*

Les illustrations et les tableaux doivent être numérotés et les sources clairement indiquées

### *Soumission:*

Le travail du projet doit être soumis en 3 exemplaires imprimés et reliés et également sur un support approprié sous forme électronique (format pdf). Le travail remis demeure à la Commission d'assurance qualité. Il sera conservé par cette dernière conformément aux dispositions légales et détruit après l'expiration des délais prévus.

## 2.7 Confidentialité

Le contenu du travail de projet dont le bureau d'examen, les membres de la Commission d'assurance qualité et les experts mandatés par la Commission d'assurance qualité sont informés est traité de manière confidentielle. Toutes les parties impliquées dans l'examen sont tenues de garder le secret et de signer un accord de confidentialité et de non-divulgaration adapté.

## 2.8 Structure du travail de projet

Le travail de projet doit intégrer les éléments suivants:

### *Page de couverture:*

Titre de l'ouvrage intitulé " Travail de projet l'examen professionnel fédéral de spécialiste des marchés publics"

Les sous-titres peuvent être sélectionnés et des éléments illustratifs peuvent être insérés

Prénom et nom de l'auteur Mois et année de réalisation

### *L'avis de droit d'auteur et la déclaration de rédaction autonome:*

Je déclare par la présente que j'ai rédigé le présent document de manière autonome, sans l'aide non autorisée de tiers, et que je n'ai utilisé aucune autre aide que celles indiquées. Les parties du travail qui font référence à d'autres œuvres dans leur formulation ou leur signification ont été annotées d'une indication de la source.

Lieu, date Signature

*Synthèse de la gestion:*

La synthèse de la gestion est un résumé du travail qui contient les résultats et les conclusions les plus importants, suscite l'intérêt pour le travail et donne un aperçu rapide. Elle ne décrit que le contenu qui a été présenté dans l'ouvrage. Elle est limitée à une page A4 au maximum.

*Table des matières:*

Une structure claire sert l'objectif de clarté. Il n'y a pas d'exigences formelles.

*Introduction:*

Sujet, question et objectifs du travail. Bref aperçu de la structure des travaux, de la méthodologie et de la délimitation. Importance du sujet pour les travaux pratiques

*Partie principale:*

La partie principale représente entre 2/3 et 3/4 de l'ouvrage et est divisée en différents chapitres. Elle traite le sujet, analyse les questions posées et donne les réponses.

*Partie finale:*

Résumé des résultats et conclusions

*Listes:*

Bibliographie et sources, liste des tableaux et des illustrations

*Annexe éventuelle:*

Documents complémentaires (illustrations, statistiques, diagrammes, ...) Documents de référence et évaluations des enquêtes / questionnaires (dans le cas d'enquêtes quantitatives) / liste des entretiens / fil directeur de l'enquête / lignes directrices pour la citation / autres.

## 2.9 Évaluation

L'évaluation des travaux de projet est confiée à deux expertes et experts qui se mettent d'accord sur une note. Les critères de performance décrits dans les directives de l'examen du profil de qualification (chapitre 2.3 de la LW) servent de base aux évaluations.

De plus, les aspects suivants seront évalués dans le travail de projet des candidats:

- Référencement correct / conformité des citations
- Respect des exigences formelles pour les travaux de projet
- Maîtrise d'au moins 5 des 9 processus de travail du profil de qualification dans le cadre du projet de marché décrit
- Démontrer au moins 2 des 3 compétences personnelles décrites dans le profil de qualification dans le cadre du projet de marché décrit
- Intégration des compétences en matière d'action professionnelle dans le rôle de spécialiste des marchés publics
- une analyse appropriée du projet de marché public et une réflexion sur les enseignements tirés ainsi que sur son propre rôle
- Résumé pertinent des résultats et des conclusions pour les futurs projets de marchés publics (leçons apprises)

Le respect des critères formels devient facile, le respect des critères de contenu est compté double lors de l'évaluation du travail de projet.

## 3 Épreuve d'examen 2a - Présentation

### 3.1 Objectif

Dans le cadre de la présentation du travail de projet, les candidates/candidats montrent qu'ils sont à même de présenter le projet de marché public qu'ils ont mené et documenté elles/eux-mêmes de manière concise et adaptée à leurs interlocuteurs. Ils/elles exposent notamment les réflexions qui les ont amenés à se lancer dans le projet et la démarche selon laquelle ils/elles ont procédé. Ils/elles réfléchissent à leur propre rôle dans le projet de marché public, aux éventuels défis que pose le respect des prescriptions légales et du code de conduite, et aussi à la réussite/l'échec du projet.

### 3.2 Contenu et structure de la présentation

*Représentation:*

La situation de départ, les objectifs, l'organisation du projet, le déroulement et les résultats les plus importants du projet de marché public sont brièvement résumés.

*Analyse:*

L'adéquation de l'organisation du projet, le processus et les résultats du projet de marché public sont analysés et évalués.

*Réflexion:*

Leur propre rôle propre dans le suivi resp. la mise en œuvre du projet de marché public est analysé et évalué.

*Leçons apprises:*

Les candidats montrent ce qu'ils ont appris du projet de marché public et de son analyse, ce qu'ils feraient différemment aujourd'hui et quelles conclusions peuvent être appliquées à de nouveaux projets de marché public et dans quelles conditions.

### 3.3 Déroulement

Les candidats disposent de 5 minutes pour installer la présentation de leur travail de projet écrit et de 15 minutes pour la présentation elle-même. Un beamer et un tableau de conférence sont disponibles sur place. Les candidats doivent apporter eux-mêmes les autres supports de présentation choisis.

Les documents de présentation ne doivent pas être soumis à l'avance. Le document doit être remis aux experts en 3 exemplaires au plus tard après la présentation.

La présentation est faite dans un langage standard.



### 3.4 Évaluation

L'évaluation de la présentation est confiée à deux expertes et experts qui se mettent d'accord sur une note. Les critères de performance décrits dans les directives de l'examen du profil de qualification (chapitre 2.3 de la LW) servent de base aux évaluations.

Si le temps disponible pour la présentation est dépassé de plus de 2 minutes, les experts interrompent la présentation et passent à l'entretien d'examen.

### 3.5 Critères d'évaluation

Les expertes/experts évaluent l'entretien d'examen sur la base de critères d'évaluation préalablement définis comme:

- le respect des exigences formelles (par exemple, respect du temps, langage, utilisation des supports de présentation, compréhensibilité)
- clarté de la structure de la présentation
- concentration sur les messages clés du projet
- analyse et évaluation du processus / des résultats du projet de marché public
- les conclusions pouvant être transférées aux projets de marché public suivants et qui peuvent vous servir à l'avenir en tant que spécialiste des marchés publics

Le respect des critères formels est soumis à une évaluation simple, de la même manière que le respect des critères de contenu lors de l'évaluation de la présentation.

## 4 Épreuve d'examen 2b - Entretien d'examen

### 4.1 Objectif

Lors de l'entretien d'examen sur le travail du projet, le candidat ou la candidate montre qu'il/elle doit être capable de répondre de manière professionnelle et techniquement pertinente aux questions des experts.

Ils/elles expliquent plus particulièrement les considérations techniques dont ils/elles ont tenues compte dans la planification et la réalisation du projet de marché public et abordent avec les expertes et experts des options alternatives possibles (en incluant les opportunités et les risques). Ils/elles démontrent ce qu'ils/elles ont appris de l'expérience du projet réalisé et mènent éventuellement une réflexion sur ce qui pourrait être optimisé dans leur propre comportement professionnel, leur gestion de projet, etc.

### 4.2 Déroulement

L'entretien d'examen avec les experts dure 30 minutes et est introduit par les questions des experts immédiatement après la présentation. L'entretien d'examen est mené dans un langage standard.

### 4.3 Évaluation

L'évaluation de l'entretien d'examen est confiée respectivement à deux expertes et experts qui se mettent d'accord sur une note. Les critères de performance décrits dans les directives de l'examen du profil de qualification (chapitre 2.3 de la LW) servent de base aux évaluations.

### 4.4 Critères d'évaluation

Les expertes/experts évaluent l'entretien d'examen sur la base de critères d'évaluation préalablement définis comme:

- réponses correctes aux questions techniques posées
- utilisation correcte des termes techniques
- expression compréhensible et correcte dans la langue de l'examen
- application correcte de la base juridique
- pensée systémique
- discussion et justification de l'approche choisie dans le projet de marché public
- analyse des résultats et réflexion sur son propre rôle
- expertise en matière de code de conduite/compliance, de gestion de projet et de gestion d'interfaces